

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: 35e Pèlerinage militaire international à Lourdes (13-18 mai 1993)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avait voulu trahir et renverser la situation, d'autres effectifs auraient été nécessaires pour tenir tête à l'émeute. Au contraire, se concentrèrent sur les Suisses toutes les erreurs des autorités nationales dépassées par la Commune insurrectionnelle de Paris. Absolument illégale, celle-ci ne se hissera au pouvoir que par la force et créera une situation de fait, sinon de droit.

La défection de la Garde nationale tient moins à l'abstention des bourgeois de Paris, au découragement, voire à la jalousie à l'encontre des Suisses qu'à l'inexpérience d'un corps

hétéroclite formé partiellement d'éléments des régiments des Gardes françaises de 1791. Comment auraient-ils pu d'ailleurs concurrencer la tradition et la réputation des Gardes suisses fidèles depuis deux siècles à la monarchie française?

N'oublions pas non plus que les Suisses firent l'objet de félicitations et de remerciements à l'Assemblée nationale et qu'ils représentaient pour elle la seule force organisée et confirmée, quoique fortement réduite, contre la subversion parisienne.

Les responsabilités du 10 août sont imputables aux

différentes autorités constituées qui se partageaient le pouvoir au moment du drame. Louis XVI assumera pleinement la sienne par la mort sur l'échafaud pour avoir accepté de régner, sous la menace, à l'encontre de la tradition et de ses sentiments. En revanche, les vrais coupables échapperont aux sanctions du peuple et de la justice: les autorités «constituées», Roederer et Pétion notamment, récolteront sous d'autres régimes les bénéfices de leur opportunisme et de leur défection¹¹.

D. M. P.

¹¹ Cet article est destiné à apporter des compléments et des nuances au texte d'Alain-Jacques Tornare, intitulé «Le dernier combat des Gardes suisses», paru dans la RMS de septembre 1992.

35^e Pèlerinage militaire international à Lourdes (13-18 mai 1993)

Chaque année, au mois de mai, 20000 soldats de plus de 20 nations se rencontrent à Lourdes à l'occasion du Pèlerinage militaire international. Tous portent l'uniforme de leur armée. La Suisse est présente avec quelque 200 participants. A côté des cérémonies religieuses, il reste des moments très agréables pour faire connaissance et cultiver la camaraderie avec les représentants d'autres pays.

Les militaires, hommes et femmes de tous grades, peuvent participer en uniforme. Les militaires libérés du service peuvent aussi porter l'uniforme si leur équipement est conforme aux prescriptions actuelles. Les proches, parents et amis sont les bienvenus et participent eux, en civil. Pour le logement à Lourdes, des tentes regroupées en un camp bien aménagé ou des hôtels accueillent les pèlerins.

Pour de plus amples informations, on s'adressera au: cap Qm Pio Cortella, 6807 Taverner, tél. 091/93 32 10 (privé) ou 091/54 96 70 (bureau), ou au cap aum Maurice Schubiger, 1884 Villars-sur-Ollon, tél. 025/35 24 92. Délai d'inscription: 1^{er} mars 1993.